



COMITÉ DE MOBILITÉ

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion:	Le mardi 10 août 2021, à 13h30	Lieu : Google Meet
Étaient présents:	Mme Suzie Miron, conseillère de Tétreaultville Mme Karine Boivin-Roy, conseillère de Louis-Riel Représentant du Bureau des élu-es de l'arrondissement (BÉA) Représentant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) Représentante de la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT) Représentants de la Division des communications de l'arrondissement Représentant de l'escouade mobilité	
(14 personnes)		
Distribué:	Aux membres du comité À la Direction de l'arrondissement Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption	

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé: <ul style="list-style-type: none">- de retirer le point 3;- d'ajouter au point 10 l'intersection Hochelaga/Dickson;- d'intégrer le point 15 au point 11- d'ajouter au point 16 les fermetures de ruelle suivantes:<ul style="list-style-type: none">- la mi-tronçon dans la portion nord de la ruelle Hochelaga / Saint-Clément / Rouen / Théodore;- l'accès sud-ouest de la ruelle Sainte-Claire / Mercier / Pierre-De Coubertin / Saint-Donat.	Adopté
2. Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 8 juin 2021		Adopté
3. Interdire le virage à gauche depuis l'approche ouest à l'intersection de la rue Bilaudeau, entre 7h30 et 8h30, du lundi au vendredi.	Il s'agit d'un suivi du point apporté par le SPVM. La proposition consiste à interdire le virage à gauche depuis la rue Sherbrooke Est vers le stationnement du CLSC, entre 7h30 et 8h30, du lundi au vendredi. Cette mesure permet de sécuriser le passage des piétons sur le trottoir, dans l'entrée charretière. Il est à noter que ce tronçon fait partie du parcours scolaire vers l'école Philippe-Labarre.	Suivi : La signalisation sera implantée.

<p>4. Processus post-collision Souigny-Honoré-Beaugrand</p>	<p>Depuis la dernière rencontre du comité de mobilité, le nouveau marquage a été fait à l'intersection et la DÉT travaille toujours avec la Ville-centre pour le bonifier. Nous sommes toujours en discussion pour ajouter un refuge pour les piétons entre les deux voies de circulation de l'approche ouest de Souigny. La DÉT a d'ailleurs une rencontre avec la Direction de la mobilité, mercredi le 11 août, afin de discuter de l'intersection.</p> <p>La DÉT souligne également que la Direction de la mobilité travaille sur un projet de réaménagement de l'intersection et en discute avec le CN.</p> <p>Mme Miron souligne des commentaires de citoyens du secteur; ils mentionnent que les saillies sont très serrées pour les automobilistes qui arrivent depuis l'approche nord sur Honoré-Beaugrand. Aussi, lors du comité de mobilité précédent, nous avons discuté de mettre une voie de virage à droite depuis l'accès nord. On constate que des automobilistes qui veulent tourner vers l'ouest sont impatients et montent sur le trottoir. Il serait aussi intéressant d'installer de la signalisation pour indiquer la présence de la voie cyclable à l'approche ouest, pour les automobilistes depuis l'approche nord.</p> <p>La DÉT répond que la vitesse est un enjeu à l'intersection Dubuisson et que les saillies jouent leur rôle si les automobilistes doivent ralentir. Pour l'approche nord, la DÉT est toujours en discussion avec la Direction de la mobilité. La DÉT vérifiera s'il reste de la place pour installer un panneau pour indiquer la piste cyclable.</p>	<p>Suivi :</p> <ul style="list-style-type: none">- Valider la possibilité d'installer un panneau à l'approche nord de l'intersection indiquant la présence de la piste cyclable.- Tenir le comité au courant des plus récents développements quant à la reconfiguration à long terme de l'intersection.
<p>5. Vitesse sur l'avenue Dubuisson</p>	<p>Suite aux changements apportés dans le secteur en 2020, l'arrondissement a étudié la situation. La DÉT constate que la vitesse demeure élevée. La DÉT mentionne que la rue est large et il faudra saisir l'opportunité, lorsqu'elle se présentera, pour rétrécir la chaussée ou implanter une voie cyclable. Des mesures intermédiaires pouvant être implantées à court terme, telles que du marquage pour délimiter la voie de circulation ou une voie cyclable en marquage, pourront être faites.</p> <p>La conseillère de Tétreaultville mentionne qu'effectivement la vitesse demeure élevée sur l'ensemble de l'axe et que certains automobilistes n'hésitent pas à dépasser les automobilistes qui respectent la limite de vitesse. Les citoyens ont soulevé une problématique près de l'aréna et de la piscine. On remarque que les do d'âne installés près du parc de la Bruère font leur effet, il serait intéressant d'étendre la mesure sur l'ensemble de l'axe. De plus, il serait intéressant de munir l'arrondissement d'afficheur de vitesse afin de sensibiliser les citoyens à la vitesse à laquelle ils circulent.</p> <p>La conseillère de Louis-Riel souligne que la proposition d'implanter des afficheurs de vitesse est intéressante pour sensibiliser les citoyens à la vitesse à laquelle ils circulent.</p>	<p>Suivi : La DÉT doit évaluer plus avant la situation sur Dubuisson et proposer éventuellement des mesures permettant d'apaiser la circulation à plus court terme.</p> <p>Aucune proposition n'est cependant attendue pour la prochaine rencontre du comité.</p>
<p>6. Vitesse sur la rue Radisson</p>	<p>Le point fait suite à la rencontre citoyenne qui a eu lieu le mois précédent. La DÉT propose de mettre deux saillies virtuelles sur</p>	<p>Suivi : Aller de l'avant avec les mesures proposées.</p>

	<p>la rue des Groseilliers, aux abords du parc. L'objectif est d'améliorer la visibilité des usagers du parc. Les deux saillies seraient munies de bollards. En parallèle, en collaboration avec la Direction de la mobilité, la DÉT désire inverser l'emplacement du stationnement et de la bande cyclable afin de rétrécir la chaussée, en créant un effet d'entonnoir. Il est aussi question d'ajuster la signalisation qui indique la vitesse.</p> <p>Mme Boivin-Roy mentionne que plusieurs propositions ont été soulevées le soir de la rencontre citoyenne et aimerait savoir si elles ont été évaluées.</p> <p>La DÉT répond que les suggestions qui ont été émises par les citoyens ont toutes été évaluées, cependant la très grande majorité de ceux-ci sont inadmissibles en raison de différentes contraintes, comme le circuit d'autobus.</p>	
<p>7. Ajout de deux passages piétons sur la rue Hochelaga, à l'intersection de la rue Joffre.</p>	<p>Ce point fait suite à une demande de citoyens. Suite à l'évaluation, la DÉT juge que la demande est recevable et propose d'en mettre aux deux approches.</p> <p>La Conseillère de Tétéreaultville demande si la DÉT doublera les autres passages piétons dans l'arrondissement.</p> <p>La DÉT répond que ce ne sont pas toutes les traverses qui sont réglementaires présentement dans l'arrondissement. L'ancienne manière de faire était de choisir un côté de l'intersection où l'achalandage était jugé le plus important. Maintenant, l'arrondissement implante deux traverses, ce qui vient intensifier le message aux automobilistes.</p>	<p>Suivi : Aller de l'avant avec la mesure proposée.</p>
<p>8. Communauto Collège Maisonneuve</p>	<p>Le stationnement du Collège Maisonneuve sera fermé sous peu, ce qui oblige Communauto à relocaliser ses 10 espaces de stationnement. Communauto propose de relocaliser ces 10 espaces sur les rues adjacentes.</p> <p>Soit 3 places sur la rue Nicolet au sud de la rue Sherbrooke Est, 4 places sur la rue Nicolet au nord de la rue de Rouen, et 3 places sur l'avenue Valois, au nord de la rue Hochelaga.</p>	<p>Suivi : Modifier la signalisation des panneaux afin de permettre ces nouvelles zones de stationnement.</p>
<p>9. Débarcadère voiture, école NDV et NDV annexe</p>	<p>Le SPVM et la direction de l'école ont approché l'arrondissement pour effectuer des modifications.</p> <p>Pour l'école Notre-Dame-des-Victoires, depuis le réaménagement de la rue Pierre-De Coubertin et la fermeture de la rue Louis-Veuillot, le débarcadère des parents a été aboli. Il est donc proposé d'implanter 5 places pour le débarcadère du côté sud de la rue Boileau entre les rues Lacordaire et Louis-Veuillot.</p> <p>Pour l'école Notre-Dame-des-Victoires annexe, un conflit entre les automobilistes qui venaient déposer les élèves et les autobus scolaires a été constaté. Il est donc proposé d'instaurer,</p>	<p>Suivi : Aller de l'avant avec les mesures proposées.</p>

	<p>en bonne et due forme, un débarcadère pour les parents du côté sud de la rue la Fontaine, entre Clarence Gagnon et Guybourg, et de retirer celui sur la rue Guybourg.</p>	
<p>10. Interdire le virage en U à l'approche ouest des intersections :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Davidson et Notre-Dame - Pie-IX et Notre-Dame - Dickson et Notre-Dame - Dickson et Hochelaga 	<p>Pour toutes les intersections, il y a un risque de collision si un véhicule effectue un virage en U lors des priorités de virage à gauche puisqu'il y a simultanément un virage à droite de permis dans la voie perpendiculaire. Il est proposé d'interdire les virages en U depuis l'approche ouest la rue Notre-Dame aux intersections de Davidson, Pie-IX et Dickson ainsi que depuis l'approche sud sur la rue Dickson à l'intersection d'Hochelaga.</p> <p>La conseillère de Tétreaultville demande si le virage en U devrait être interdit à toutes les approches.</p> <p>La DÉT répond que la volonté est d'éviter les conflits de mouvement en lien avec le cycle du feu de circulation. S'il y a une volonté d'interdire les virages en U à toutes les approches, cela devra être étudié.</p> <p>Aucune volonté d'interdire les virages en U à toutes les approches n'est évoquée.</p>	<p>Suivi : Aller de l'avant avec les mesures proposées.</p>
<p>11. Ajouts d'arrêts obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux approches est et ouest de l'intersection de l'avenue de Granby et de la place de Granby; - aux approches nord et sud de l'intersection nord des rues du Trianon et Pierre-De Coubertin (21-112122) - aux approches nord et sud de l'intersection de la rue Arcand et de la rue Jean-Lecompte (21-121494) - à l'approche nord de l'intersection des rues Roux et Lepailleur 	<p>Il est proposé d'instaurer un arrêt obligatoire à l'intersection de l'avenue de Granby et place de Granby, pour améliorer la sécurité de l'intersection.</p> <p>Il est proposé d'implanter un arrêt obligatoire à l'intersection nord des rues du Trianon et Pierre-De Coubertin afin d'obliger les automobilistes à ralentir sur le tronçon entre les rues du Trianon et Anne-Hébert.</p> <p>Il est proposé d'instaurer un arrêt obligatoire à l'intersection des rues Arcand et Jean-Lecompte afin de sécuriser les abords de l'école Saint-Donat. Des discussions sont en cours avec la Direction de la mobilité pour en implanter un autre à l'intersection de la rue Desautels. Des précautions doivent être prises en raison du feu de circulation à proximité.</p> <p>Il est aussi proposé d'instaurer un arrêt obligatoire à l'intersection des rues Lepailleur et Roux afin de sécuriser la rue Lepailleur où une vitesse élevée a été observée.</p>	<p>Suivi : Aller de l'avant avec les mesures proposées.</p>
<p>12. Modification de la vitesse sur la rue Notre-Dame entre Dickson et Curatteau</p>	<p>L'arrondissement continue de recevoir des plaintes de la part des résidents des enclaves Beauclerk et Guybourg par rapport aux vibrations causées par les nombreux passages de poids lourds sur Notre-Dame. Suivant les recommandations des agents techniques en ingénierie municipale d'abaisser la vitesse de circulation, il est proposé d'abaisser la vitesse de circulation de la rue Notre-Dame à 50 km/h, entre les rues Dickson et Curatteau.</p> <p>La conseillère de Tétreaultville mentionne que c'est un pas dans la bonne direction, mais le SPVM devra garder l'œil ouvert pour</p>	<p>Suivi : Aller de l'avant avec la mesure proposée. Demander au SPVM un retour sur les observations.</p>

	<p>faire respecter les limites de vitesse et les routes de camionnage, entre autres à l'est de la rue Curatteau.</p>	
<p>13. Fermeture d'accès de ruelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès N-E, Forbin-Janson / Mousseau / Sherbrooke / Des Ormeaux; - Accès N-E, Hochelaga / Aylwin / Rouen / Cuvillier - Accès N-E, Dubuisson / Paul-Pau / Notre-Dame / Desmarteau - Accès S-E, Rouen / Darling / Ontario / Saint-Germain - Mi-tronçon (ruelle nord), Hochelaga / Saint-Clément / Rouen / Théodore - Accès S-O, Sainte-Claire / Mercier / Pierre-De Coubertin / St-Donat 	<p>Les trois premières propositions font suite à des demandes citoyennes en raison de transit dans la ruelle.</p> <p>Les demandes suivantes sont des demandes pour implanter des aménagements de ruelles vertes.</p> <p>Concernant la demande pour fermer l'accès S-E de Rouen / Darling / Ontario / Saint-Germain, le comité doit revenir à l'arrondissement avec l'accord des commerçants pour éviter de leur nuire. Il a également besoin de savoir qui aurait besoin de l'accès à la ruelle pour les commerçants.</p> <p>Du côté de la voirie, il y aura adaptation pour les différentes collectes et le déneigement.</p>	<p>Suivi :</p> <p>Accès S-E de Rouen / Darling / Ontario / Saint-Germain: valider l'accord des commerçants ainsi que leurs besoins.</p>
<p>14. Camionnage rue Aylwin entre les rues Sherbrooke Est et Hochelaga</p>	<p>La DÉT a reçu une plainte qui a été déposée à l'Ombudsman de Montréal. Elle demande donc au SPVM d'y apporter une attention particulière.</p> <p>Le SPVM mentionne qu'il a été sur les lieux la semaine dernière et que la majorité des camions qui y circulent ont droit puisqu'ils accèdent aux différents chantiers dans le secteur dont un chantier majeur sur la rue Aylwin, au sud de la rue Hochelaga.</p>	<p>Suivi : N/A</p>
<p>15. Intersection de Marseille / de Granby</p>	<p>La DÉT mentionne une problématique à l'intersection depuis l'aménagement du sens unique. Plusieurs automobilistes empruntent la rue à contresens pour entrer dans le stationnement et ressortir sur la rue de Granby, au nord de la rue de Marseille. L'accès au stationnement ne peut pas être fermé puisque c'est la sortie des camions de livraison et qu'ils ne peuvent pas sortir par un autre accès. La DÉT est à la recherche de solutions et est ouverte aux propositions.</p> <p>La DÉT est aussi en discussion avec le centre d'achat le Domaine. En attente d'une solution, le SPVM est sollicité pour sensibiliser les automobilistes.</p>	<p>Suivi : La DÉT reviendra dès que possible avec une proposition.</p>